

Le projet Argenton-Celon-Vigoux parmi... tous les autres !

BREVE du 04/02/17 : LES ENQUETES PUBLIQUES pour Argenton/Vigoux/Celon mais aussi Beaulieu SONT PREVUES DANS TRES PEU DE TEMPS,

Le projet du promoteur SOLATERRA vise à implanter un parc éolien industriel dénommé « Les Portes de la Brenne » dans le sud du département de l'Indre sur les communes de Vigoux – Celon et Argenton sur Creuse ;

Ce parc, coïncé entre le PNR de la Brenne et la Vallée de la Creuse, se compose 7 générateurs de 184 metres de haut et est situé au lieu dit « Le Point de Vue »

Ce projet, n'est qu'un élément d'un mitage qui concerne les zones frontalières de 4 départements (Vienne, Haute-Vienne, Indre et Creuse) historiquement appelée « La Marche »

Au total, il s'agit d'un ensemble regroupant 38 projets , soit environ 248 générateurs repartis sur un territoire de 2500km² (50 x 50 km)

La carte ci-dessous démontre à elle seule le caractère de **mitage du territoire** encerclant toute la partie sud du parc de la Brenne.

Cette region caractérisée par son tourisme vert pourrait bientôt n'être plus qu'un vaste friche industrielle...

PREPAREZ VOUS A REpondre AUX ENQUETES PUBLIQUES, [ADHEREZ A NOS ASSOCIATIONS](#)

<http://www.avenirboischautsud.fr/wp-content/uploads/2017/02/Cartographie-des-implantations28012017.pdf>